

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AUX DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE

Le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord, lors de sa séance qui se tiendra le 5 septembre 2023, à 19 h, au Pavillon Henri Bourassa, situé au 6100 Rue Pascal, statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

12359, Avenue de Monty

PERMETTRE L'INSTALLATION EN COUR AVANT D'UNE CLÔTURE ORNEMENTALE D'UNE HAUTEUR DE 4 pi AU LIEU DE 3 pi, EN COUR AVANT, TEL QUE REQUIS PAR LE RÈGLEMENT DE ZONAGE No. 1562.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par les membres du conseil d'arrondissement relativement à cette dérogation mineure.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord

M. Marc-Aurèle Aplogan
Secrétaire d'arrondissement
Le 10 août 2023